

15-08-2022 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS

À une séance régulière du conseil municipal de Saint-Cléophas convoquée par Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière, tenue le 15 août 2022 à 19h30, au 356, Principale à laquelle séance sont présents:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger
Siège #1: Monsieur Michel Hallé
Siège #2: Madame Franciska Caron
Siège #3: Madame Hélène Dumont
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Absents: Siège #4: Madame Micheline Morin
 Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

184-22

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel que décrit ci-bas.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux 6, 20 et 23 juin ainsi que 4 et 25 juillet 2022
5. Lecture et adoption des comptes
6. Correspondance et information
 - a) Municipalité de Sayabec
7. Invitations
 - a) -----
8. Demandes diverses
 - a) Association du cancer de l'Est du Québec
9. Centenaire
 - a) -----
10. Rapport explicatif suite au dépôt des états financiers 2021
11. Sommaire des revenus et des dépenses au 31 juillet 2022
12. Décompte progressif #1 – Membrane d'étanchéité au réservoir d'eau potable – Dossier: 7,3-7090-13-10
13. Décompte progressif #2 – Membrane d'étanchéité au réservoir d'eau potable – Dossier: 7,3-7090-13-10
14. Demande d'info au MTQ
15. Travaux ponceau – Champs d'épuration
16. Suivi - Représentants des dossiers
17. Suivi des dossiers – Travaux publics
18. Consommation d'eau potable – juin et juillet 2022
19. Prochaine réunion régulière du conseil – 12 septembre 2022
20. Questions de l'assemblée
21. Levée de la réunion

185-22

Adoption des procès-verbaux

Proposé par Madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 6, 20 et 23 juin ainsi que du 4 et 25 juillet 2022 soient adoptés tels que rédigés étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Correction: La résolution 143-22 du procès-verbal du 6 juin contient la facture de Gagnon Image. Celle-ci doit être enlevée car elle a déjà été payée par la résolution 120-22.

186-22**Lecture et adoption des comptes**

Proposé par Monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient adoptés et payés.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Nom	Descriptif	# Facture	Montant
Construction DFL	Escaliers (CPÉSTP)	Retenue 10%	8 358.68
Ferme Philauma	Kermess (centenaire)	10	2 299.50
Ferme Almandins	Essence tracteur (centenaire)	30	200.00
Jean-François Dupéré	Aide-cuisinier (centenaire)	17	300.00
Centre pneu St-Louis sport	Transport / location roulotte (centenaire)	111313 111331	2 529.45
Vallée Framboise	17 bouteilles Vins (centenaire)	1969	306.08
Éric Boucher	Frais déplacement	rés: 173-22	100.00
Petite caisse	Envoi livre du centenaire	161725	6.30
Alys Ouellet	Fermette (centenaire)	---	525.00
Jeannot Dumont	Sécurité (centenaire)	---	487.50
Juliette Francoeur	Sécurité (centenaire)	---	487.50
William Bélanger	Sécurité (centenaire)	---	120.00
Charles-Éric Villeneuve	Sécurité (centenaire)	---	120.00
Quality Inn	Chambre Hôtel	2841662	1 356.54
Lise Vaillancourt	Hydro (centenaire)	3	81.70
Jean-Paul Bélanger	3 Frais dépl. (rencontres)	99	134.40
Petite caisse	Essence	388116	200.00
Marchés Tradition	Factures centenaire (C. Dupéré)	Compte 5363023	2 240.51
Yvan Perreault & Fils	Factures centenaire	(Fait par C. Dupéré)	3 043.71
Pierre Gagnon	Aide-cuisinier et ménage (centenaire)	17	660.00
Micheline Berger	Aide-cuisinière (centenaire)	17	300.00
Hydro-Qc	CPÉSTP	642402538313	310.63
André Verreault	Mixologue (Centenaire)	---	1 118.93
Marchés Tradition	Factures centenaire (F. C.)	Compte 536100	2 708.94
Lucas Bélanger	Essence (centenaire)	445414	119.01
Légumier de l'Est	Légumes (centenaire)	648028 648094	209.18
Café McNicoll	Matériels (centenaire)	23957	331.41
Claude Dupéré	Hon. Traiteur (centenaire)	1955 et remb. fact.	3 492.00
Ferme Bococo	Œufs (centenaire)	138-139	355.20
Frédéric Flibotte	Remb. chambre Navigateur	---	234.46

COMPTES À PAYER

Nom	Descriptif	# Facture	Montant	Totaux
Automation d'Amours	Ajust. sonde de niveau station pompage	31539	---	315.03
Bélanger Paysagiste	Arbres, engrais, etc	458524	---	204.02
Buroprocitation	Contrat photocopieur	4153188	---	280.79
Camping Qc	Renouvellement 2022	---	---	489.38
Clérobéc	Clés	58936	11.44	169.86
	Mat. divers (Camping- Garage)	59311	158.42	
Construction DJL	Gravier	18035573	492.98	712.24
		18030689	219.26	
D. P. Pièces d'autos (commandite 500\$)	Dossard, lampe de poche, article de nettoyage, sacs poubelle	4290	---	210.45

Écosite Matapédia	Débris écosite	1408	---	42.54
Emb. L. Boucher	Articles repas (cent.)	123396	---	1 253.57
Épicerie R. Berger	Crème café (2X)	7099819	---	11.18
FM Sports	Débroussailleuse	1031817	---	1 803.73
Fonds d'inform. territoire	Mutation	202202340420	---	5.00
Fusion Environnement	3 collectes juillet	4855	1 324.41	1 514.12
	Collectes supplém.	4823	189.71	
Gaz-Bar St-Moïse	Essence	5856	---	212.50
H2 Lab	Analyses eaux potables	75709	107.85	288.59
	Analyses égout	75710	180.74	
Hydro-Qc	Éclairage public	618102603251	---	194.89
Lavery Avocats	Hon. mod. règlement spectacles extérieurs	1537559	---	474.28
Mallette	Hon. états fin. 2021	165429	6 783.53	7 099.71
	Compens. Recyc-Qc	163918	316.18	
MRC Matapédia	Téléphonie IP (juillet à sept)	27204	187.50	22 389.77
	Hon. TECQ et PAVL au 25 juin	27256	818.87	
	Hon. mise aux normes eau potable au 25 juin	27289	15 366.13	
	Hon. route Melucq au 25 juin (ponceaux)	27290	5 161.74	
	Hon. inform. mai et juin	27311	855.53	
Mun. St-Moïse	Formation éthique	2246	---	1 168.23
Pétrole BSL	Huile chauffage (CPÉSTP)	79057042	3 098.28	4 905.81
	Huile chauffage (HV)	79057051	1 807.53	
Pharmacie Hallé et McNicoll	Masques et gants	260607	---	63.07
Réal Huot	Matériels (eau potable)	5519806	---	680.93
Régie du bâtiment	Frais annuels (monte-personne)	AS-88497B	---	181.97
RPF Ltée (commandite 3000\$)	Prép. électricité (centenaire)	83760	---	7 340.73
Vision Événement (commandite 1 050\$)	Chargée projet (centenaire)	1042	---	5 208.37

187-22

Association du cancer de l'Est du Québec

Proposé par Monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal fasse un don de 50\$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec afin d'aider à offrir le service essentiel de l'Hôtellerie Omer-Brazeau de Rimouski.

188-22

Bilan des états financiers 2021

Considérant que les états financiers ont été déposés lors de la réunion régulière du 4 juillet dernier;

Considérant que la directrice générale a mentionné que la Municipalité a terminé l'année financière 2021 avec un surplus de 42 138 et qu'un bilan explicatif serait alors lu lors de la prochaine réunion;

Considérant que le conseil municipal a accepté les états financiers 2021 par la résolution numéro 188-22;

Considérant que la directrice générale fait la lecture dudit bilan en cette réunion;

Par conséquent, il est proposé par Madame Hélène Dumont et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le bilan explicatif des états financiers pour l'année 2021.

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

RAPPORT SOMMAIRE AU 31 JUILLET 2022

REVENUS: 851 767.90

DÉPENSES: 609 631.96

189-22 **Décompte # 1**
Membrane d'étanchéité au réservoir d'eau potable
TECQ – Projet numéro:7.3-7090-13-10

Considérant que le décompte progressif #1 concernant les travaux d'installation d'une membrane d'étanchéité qui a lieu à la station de pompage sur la rue Principale s'élève à 117 657.04\$ taxes comprises;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Michel Hallé et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que le paiement de 117 657.04\$ taxes comprises soit remis à Cimota inc. Le conseil autorise Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire et/ou Madame Katie St-Pierre, directrice générale à signer tous les documents nécessaires au décompte #1.

190-22 **Décompte # 2 – Membrane d'étanchéité au réservoir d'eau potable**
TECQ – Projet numéro:7.3-7090-13-10

Considérant que le décompte progressif #2 concernant les travaux d'installation d'une membrane d'étanchéité qui a lieu à la station de pompage sur la rue Principale s'élève à 96 725.60\$ taxes comprises;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que le paiement de 96 725.60\$ taxes comprises soit remis à Cimota inc. Le conseil autorise Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire et/ou Madame Katie St-Pierre, directrice générale à signer tous les documents nécessaires au décompte #2.

191-22 **Demande d'info au MTQ**

Considérant que des travaux pour l'écoulement des eaux doivent avoir lieu entre le stationnement de la Municipalité et Madame Suzanne Santerre;

Considérant que lesdits travaux empièteront probablement sur l'emprise du chemin appartenant au MTQ;

Par conséquent, il est proposé par Madame Franciska Caron et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate et autorise mesdames Katie St-Pierre et/ou Jessy Boulanger à faire le suivi auprès du MTQ afin d'avoir leur autorisation pour lesdits travaux.

192-22 **Travaux de ponceau – Champs d'épuration**

Proposé par Monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que le ponceau actuellement en place sur le chemin qui donne accès au champ d'épuration doit être enlevé pour en remettre un autre à un nouvel endroit. Un plan est déposé au conseil par Madame Jessy et fait partie intégrante de la présente résolution afin d'expliquer les travaux.

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

- Les conseillers ayant des suivis de leurs dossiers respectifs interviennent. Aucune résolution n'est nécessaire.
- Madame Jessy Boulanger fait un suivi concernant les travaux de voirie exécutés et à venir. Voir résolution 193-22 et 194-22 suite à l'intervention de Mme Boulanger.

193-22 **Travaux de voirie – rang 7**

Considérant que des pontages sont visibles à la hauteur de la résidence située au 16, rang 7, sur une longueur approximative de ± 985 pieds;

Considérant que des morceaux de bois ont arraché lors des derniers nivelages;

Considérant que Madame Jessy Boulanger a demandé une visite de terrain avec le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia afin d'avoir une expertise pour des travaux et que celle-ci a eu lieu le 11 août dernier;

Par conséquent, il est proposé par Madame Hélène Dumont et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate et autorise mesdames Katie St-Pierre et/ou Jessy Boulanger à faire les étapes recommandées par le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia, soient:

